

TUMEURS,
MAUX DE TÊTE,
FATIGUE...



**LA FAUTE
aux ONDES
ÉLECTRO-
MAGNÉTIQUES?**

L'influence des champs électromagnétiques sur la santé inquiète la population et divise les scientifiques. Au-delà des intérêts de pouvoir, **les données actuelles semblent plaider pour plus de prudence dans les normes et les comportements.**

Julie Luong

Au-delà des ondes GSM

Les ondes GSM ont été les premières à alerter le grand public. Pour l'instant, d'autres micro-ondes contribuent au "smog" électromagnétique. Leur cumul pourrait, selon certains experts, constituer le véritable danger.

DECT: technologie utilisée par les téléphones sans fil et les babyphones.

UMTS: téléphonie mobile de 3^e génération à haut débit qui permet de transférer de la vidéo.

Wifi: connexion sans fil au sein d'un réseau informatique.

Wimax: connexion à haut débit par voie hertzienne.

LE DÉBAT NE DATE PAS D'HIER. DÈS LE MILIEU DES ANNÉES 90, certains ont osé la question: les ondes émises par les GSM et les antennes relais sont-elles nocives pour notre santé? Question rapidement étouffée par l'incroyable explosion du GSM, qui allait devenir, en quelques années, un outil incontournable aussi bien dans la vie professionnelle que privée. La vague avait à peine atteint toutes les couches de la population que c'était au tour du Wifi d'envahir les habitations, les entreprises, les gares et les hôtels... Communiquer sans fil, partout, par tous les temps, devenait soudain la chose la plus naturelle et la plus "cool" du monde.

DES ENJEUX QUI SÈMENT LE DOUTE

Mais ce tableau idyllique, vendu par les compagnies de télécommunication et dûment intégré par les plus jeunes, n'a pas récolté que des adeptes. Face à cet emballément éclair, de plus en plus de voix se sont élevées en faveur de la plus grande prudence quant aux champs électromagnétiques. D'où un climat de méfiance généralisée, difficile à apaiser. **Qui ignore en effet aujourd'hui que l'industrie de la téléphonie mobile est un énorme enjeu économique**, pourvoyeur d'emplois, et capable comme tel de biaiser l'objectivité des études, souvent financées par cette même industrie? Dans ce débat, la confiance, on l'a compris, ne règne pas en maître...

PRINCIPE DE PRÉCAUTION

L'un dans l'autre, l'attitude la plus raisonnable – qui éviterait l'écueil de la paranoïa tout comme celui de la naïveté totale – semble plaider en faveur du fameux "principe de précaution": la vigilance doit s'appliquer dès lors qu'il existe certaines indications d'un risque pour la santé – fussent-elles faibles et/ou contradictoires. Un principe qui, selon certains, ne se montre pas toujours à la mesure de ses ambitions.

SILENCE RADIO?

Benoît Louppe, technicien chimiste et conseiller environnemental, a ouvert il y a quinze ans un bureau d'expertise en ondes électromagnétiques et assainissement de l'habitat "Études et vie". Il est fermement convaincu que les normes en vigueur actuellement sont très éloignées de ce qu'elles devraient être. "De nombreuses études européennes démontrent les effets biologiques des ondes électromagnétiques, explique-t-il. Mais aucune instance ne se montre claire sur les normes à ne pas dépasser." Rappelons qu'en Belgique, les normes sont désormais fixées à 3v/m (volts/mètre). Pas si mal par rapport à la norme européenne (41,2 v/m), mais amplement insuffisant selon les associations d'opposants⁽¹⁾ qui militent en faveur d'un abaissement à 0,6 v/m...

De nombreuses études européennes démontrent les effets biologiques des ondes électromagnétiques, mais aucune instance ne se montre claire sur les normes à ne pas dépasser

C'est à lire

Brochure "Les champs électromagnétiques et la santé", téléchargeable gratuitement sur le site du SPF Santé publique, **Web: www.health.fgov.be** (rubrique "Environnement", chapitre "Champs électromagnétiques").

⁽¹⁾ Quelques opposants
Teslabel Coordination asbl,
Web: www.teslabel.be
Electrosmog, **Web: www.001.be.cx**
Robin des Toits,
Web: www.robindestoits.org
Next-up Organisation,
Web: www.next-up.org





QUELS RISQUES POUR LA SANTÉ?

Notre qualité de vie et notre santé pâtissent-elles du brouillard électromagnétique dans lequel nous évoluons? Certains en sont – à divers degrés – persuadés.



Démangeaisons, maux de tête, douleurs musculaires, nervosité, troubles de la mémoire et du sommeil: les symptômes imputés aux antennes relais et à l'usage des technologies sans fil sont légion. L'"électrosensibilité", comme on l'appelle désormais, fait cependant débat. Beaucoup y voient en effet une origine psychosomatique plutôt éloignée des ondes, à proprement parler...

papiers peints en cuivre et nickel, voiles constitués de filaments métalliques, câblage dont l'enveloppe est faradisée... – à réduire la pollution électromagnétique, les personnes constatent une amélioration. Alors, oui, il y a peut-être aussi un effet placebo dans un premier temps, mais celui-ci est présent avec tous les conseils que l'on peut donner en matière de santé publique, explique Benoît Louppe. Les personnes souffrant de leur électrosensibilité ou qui veulent agir préventivement cherchent ainsi souvent à "blinder" leur environnement, quand elles ne se blindent pas elles-mêmes par le port de vêtements spéciaux et autres couvre-chefs."

La Suède est le seul pays à avoir officiellement reconnu l'électrosensibilité comme un handicap



ÉLECTROSENSIBILITÉ: LA FAUTE AUX ONDES?

Mais pour d'autres, il est hors de question de séparer les choses aussi clairement. "Le stress électromagnétique peut induire des troubles psychiques supplémentaires. Cependant, envoyer ces personnes en psychiatrie n'est pas la solution", affirme Benoît Louppe. Jusqu'à présent, la Suède est le seul pays à avoir officiellement reconnu l'électrosensibilité comme un handicap. Les personnes électrosensibles y reçoivent des aides et certaines finissent même par déménager en "zone blanche", loin de toute pollution électromagnétique. L'amélioration ne tarde en général pas à se faire sentir; mais n'est-elle pas due à une simple diminution de l'anxiété? "Certainement pas", répondent les militants anti-ondes. "Lorsque nous arrivons par des mesures simples – peintures au carbone,

Du bon usage du GSM

- 1 Choisissez un GSM avec un DAS (débit d'absorption spécifique) aussi bas que possible, le maximum étant fixé à de 2w/kg.
- 2 N'utilisez votre GSM que pour des conversations courtes (maximum 3 minutes) ou pour envoyer des SMS.
- 3 Ne portez pas le GSM à votre oreille pendant que le numéro se compose.
- 4 Ne confiez pas un GSM aux moins de 12 ans.
- 5 Ne laissez pas votre GSM sur vous ni à côté de votre lit.
- 6 Évitez d'utiliser votre GSM dans un véhicule en mouvement.
- 7 Utilisez de préférence une oreillette à fil ou, mieux, à tuyau en plastique non conducteur.

GARE AUX GADGETS?

Certains vont jusqu'à faire évaluer le niveau de rayonnements électromagnétiques avant de construire. Pour le meilleur ou pour le pire, le commerce anti-ondes est lui aussi devenu assez lucratif, car il répond à une demande croissante des consommateurs face à des inquiétudes qui restent sans réponse... "Je mets en garde contre les gadgets censés réduire les effets biologiques des ondes, commente Benoît Louppe. Il est possible de se protéger en utilisant des technologies étudiées spécialement pour cela, mais tout n'est pas bon à prendre."



Le risque de tumeur cérébrale serait significativement accru chez ceux qui utilisent un portable depuis plus de 10 ans

TUMEURS CÉRÉBRALES

Reste que d'autres problèmes de santé, pour lesquels on ne peut envisager une origine psychologique, interpellent. C'est le cas des tumeurs cérébrales. Selon les premiers résultats de l'étude Interphone⁽²⁾, qui analyse la corrélation entre certaines tumeurs du cerveau et les ondes électromagnétiques, la prudence est en effet de mise. Le risque de gliome, tumeur cérébrale présentant le taux de mortalité le plus élevé, serait en effet significativement accru chez les usagers qui utilisent un portable depuis plus de dix ans... En attendant les conclusions définitives, rappelons qu'ici encore, ce sont les enfants qui sont le plus à risque. **Or, bonnes ou mauvaises ondes, pour les moins de douze ans, le principe de précaution vaut double...** ■

Bureau Études & Vie, Benoît Louppe, Web: www.etudesetvie.be.

⁽²⁾Centre International de Recherche contre le Cancer, Web: www.iarc.fr.